

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 23

Représentés : 8

Absents : 13

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nelly DUVERNAY (pouvoir à M. Bernard ALBAN), Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Vincent GELAS), M. Richard LABALME, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Philippe PROST (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), M. Alain REIGNIER (pouvoir à Mme Isabelle HELIN), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT,

Secrétaire de séance : M. Romain COTTEY

N°2024/12/10/16 – BUDGET ATELIER RELAIS DPI - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Budget ATELIER RELAIS DPI – exercice 2024, voté le 26 mars 2024,

Monsieur le Président explique que la cession du tènement immobilier dans les conditions prévues par délibération du conseil communautaire du 27 août 2024 devrait se concrétiser avec la signature d'un acte authentique de vente le 17 décembre prochain.

Il propose de modifier le budget de l'exercice 2024 afin d'intégrer le prix de vente à 940 000 euros HT et prévoir le remboursement anticipé des emprunts ainsi que les frais correspondants.

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au budget ATELIER RELAIS DPI,

Après avis favorable de la Commission Finances du 2 décembre 2024,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Atelier Relais DPI 2024 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/6688 – F.60 – Autres charges financières	+ 50 000 €
	c/023 – F60 – Virement vers la section d'investissement	- 50 000 €
	Sous-total	0 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/1641 – F.60 – Emprunts en euros	+ 850 000 €
	Sous-total	+ 850 000 €

Recettes	c/024 – F.60 – Produits des cessions d'immobilisations	+ 940 000€
	c/021 – F.60 – Virement de la section de fonctionnement	- 50 000 €
	Sous-total	+ 890 000 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 10 décembre 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX